

### IMPORTANT

#### Journées pédagogiques

9 décembre 2022

6 janvier 2023

(Service de garde fermé)

#### Premier bulletin

Merci à tous les parents qui sont venus nous rencontrer pour discuter du cheminement de leur enfant lors de la remise du premier bulletin. La communication entre vous et l'école est un facteur important dans la réussite de votre enfant. Les élèves de l'école Paul VI ont participé le 1<sup>er</sup> décembre dernier à une cérémonie officielle pour remettre des Méritas soulignant la participation (l'engagement) de certains d'entre eux dans leurs apprentissages scolaires en classe, en anglais et en éducation physique. Beaucoup de fierté dans les yeux des élèves méritants. Les élèves de l'école Saint-Nom-de-Marie ont participé quant à eux à la remise des Billets d'Or soulignant le comportement exemplaire de certains d'entre eux. Bravo à tous!

#### Brigade scolaire à l'école Paul VI et sécurité

Nous sollicitons à nouveau votre collaboration afin que vous avisiez vos enfants qu'ils doivent respecter les heures de traverse du service de brigadiers comme nous le faisons à l'école. Si vous venez reconduire votre enfant le matin ou que vous venez le chercher, il n'est pas une bonne idée de le faire à partir de la rue Grondin car il y a beaucoup de va-et-vient qui fait en sorte que la situation peut être dangereuse pour la sécurité de votre enfant. Un débarcadère a été spécialement aménagé devant l'école sur l'avenue du Collège, à la gauche de l'entrée principale de l'école. **MERCI D'UTILISER CETTE INFRASTRUCTURE POUR VENIR DÉPOSER OU CHERCHER VOTRE ENFANT.**

#### Problématique à l'école Saint-Nom-de-Marie : sécurité des enfants

Plusieurs parents qui viennent reconduire leur enfant à l'école le matin ignorent les panneaux d'arrêt des autobus scolaires qui sont sur la cour. **Quand les feux rouges d'un autobus scolaire sont allumés, ON NE PASSE PAS ! C'est la loi et c'est surtout pour protéger les enfants.** On ne souhaite pas d'accident fâcheux et regrettable. S.v.p., si vous venez reconduire votre enfant le matin, respectez les feux rouges des autobus scolaires lorsqu'ils sont allumés et ne passez pas. Une des solutions proposées est de laisser votre enfant devant l'église pour qu'il se rende à l'école à pied. À partir de lundi matin, des petits bonhommes verts bloqueront une partie de l'accès à la rue ou à l'entrée de la cour. S.v.p., soyons prudents!

#### La Guignolée



La période des Fêtes nous rappelle que plusieurs familles sont dans le besoin et qu'une aide alimentaire est nécessaire dans certains cas, particulièrement en cette période d'inflation que nous traversons en ce moment. Les écoles Paul VI et Saint-Nom-de-Marie s'associent aux organismes communautaires pour recueillir des denrées alimentaires non périssables qui seront par la suite distribuées aux familles dans le besoin. Des boîtes sont prévues à l'école pour que vous puissiez contribuer, de façon volontaire, par le biais de votre enfant, en envoyant une ou des denrées non périssables qu'il pourra déposer dans les boîtes prévues à cet effet. Une belle façon d'emmener les enfants à développer le sens du partage et de les conscientiser sur l'abondance dans laquelle ils vivent. La cueillette se fera du 8 au 16 décembre. Merci de participer, si vous le voulez ou le pouvez, à cette activité de partage. Il est possible aussi pour les élèves de l'école Saint-Nom-de-Marie d'apporter des jouets et de les déposer dans les boîtes.

#### **Voici des exemples de idées pour les dons de denrées :**

**Protéines** : beurre d'arachide ou de noix, flocons de poulet, jambon, thon ou saumon en conserve, boîtes de légumineuses (lentilles, pois chiches, etc)

**Fibres** : boîtes de céréales, boîte de gruau en sachet, barres tendres, biscottes, mélange à muffins, pâtes alimentaires, nouilles de riz ou aux œufs, riz

**Fruits ou légumes** : compote de salade de fruits en conserve, légumes en conserve, jus de fruits

**Produits de base** : farine, beurre ou margarine, huile, sucre

**Produits d'hygiène** : shampoing, revitalisant, savon pour le corps, papier de toilette, dentifrice, crème hydratante, désodorisant, etc.

**Campagne de financement à l'école Saint-Nom-de-Marie :**

La vente d'épices tenue du 24 octobre au 11 novembre a rapporté pour 3 878\$ de ventes et a générée un profit net pour l'école de 1939\$ ! Cet argent servira à l'achat de livres de bibliothèque et à payer la sortie de fin d'année. Beaucoup d'argent pour si peu de clientèle ! Merci à toutes les familles qui ont participé !

**Activités de Noël : plusieurs activités sont prévues par l'équipe-école dans la semaine précédent le long Congé des Fêtes. Certaines d'entre elles sont des surprises que nous réservons aux enfants. Nous ne vous les partageons donc pas, parce qu'UNE SURPRISE, C'EST UNE SURPRISE! Voici tout de même la liste de certaines d'entre elles que nous vous partageons afin que vous puissiez préparer votre enfant :**

Activités écoles		
Jeudi 15 décembre PM	Patin à l'aréna pour le 1 <sup>er</sup> egelz 	
Lundi 19 décembre	Journé rouge et vert  PM : patin 3 <sup>e</sup> egelz 	Journé rouge et vert 
Mardi 20 décembre	Journé chapeau de Noël  PM : patin 2 <sup>ème</sup> egelz 	Journé chapeau et accessoires 
Mercredi 21 décembre	Journé chie 	Journé chie 
Jeudi 22 décembre	Journé pyjama 	Journé pyjama Déjeuner à l'école  
<b>☺ autres surprises seront à venir durant les journées</b>		

Je serai de retour après le long Congé des Fêtes pour poursuivre le remplacement de Madame Louise. Le retour à l'école pour les élèves est prévu lundi le 9 janvier 2023. Veuillez noter que le 6 janvier est une journée pédagogique et que tous les Services de garde du Centre de services des Appalaches seront fermés. Bon congé des Fêtes!

René Bolduc, directeur en remplacement de Madame Louise Breton

### LA SÉCURITÉ SANS COMPROMIS



MAXIMUM  
30



L'on ne joue pas avec la sécurité de son enfant ou celle des autres.

L'imprudence des parents trop pressés met en danger la vie des jeunes qui circulent aux abords des écoles. Lorsque vous allez reconduire ou chercher votre enfant à l'école, soyez attentifs et prudents, respectez les règles et le civisme c'est la moindre des choses.

Si vous êtes témoin de comportement inacceptable, agissez et dénoncez, c'est votre devoir.

Pourquoi tolérer ou ignorer l'intolérable.

Merci de l'attention que vous portez tout au long de l'année scolaire à la **SÉCURITÉ DES ENFANTS AUX ABORDS DE L'ÉCOLE.**